

PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCUEILLIE A LA CO-CONSTRUCTION DE SON PROJET INDIVIDUEL

Si les établissements médico-sociaux ont expérimenté la formalisation des projets personnalisés, force est de constater que la mise en œuvre de ces projets n'est pas aisée. Les projets apportent peu de plus-value par la mise en place d'objectifs bateau (ex : maintien de l'autonomie) et se veulent souvent trop exhaustifs par rapport aux difficultés de la personne accueillie. La pertinence de ces projets ne pourra être améliorée qu'avec l'implication des personnes accueillies. Or cette co-construction ne sera possible que si les professionnels se sont appropriés la démarche. Sur ce constat, le formateur s'attache à décrypter les étapes de l'élaboration du projet. Il propose une prestation avec des outils simples et concrets favorisant la prise en main.

PUBLIC VISÉ :

➤ Tout personnel exerçant dans des structures accueillant des personnes âgées, des enfants et adultes handicapés, enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance

ORGANISÉ PAR :

➤ ADVITAM

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 à 16 participants

DURÉE :

➤ 3 jours (21 heures) :
2 jours + 1 jour

PRÉREQUIS :

➤ pas de prérequis

CONTACT :

➤ 05.55.35.28.96
advitam@advitam-formation.fr

OBJECTIFS

- Connaître la définition des différents projets, tels qu'ils découlent du cadre réglementaire,
- S'approprier les recommandations des bonnes pratiques professionnelles,
- Identifier les différents acteurs et connaître leurs rôle et place,
- Faciliter la participation des personnes accueillies à la construction du projet les concernant en développant l'écoute et la communication,
- Adopter une démarche réflexive sur le fonctionnement institutionnel et ses pratiques professionnelles,
- Elaborer un plan d'action en équipe pour construire, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation du projet individuel de l'utilisateur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation propose diverse méthode d'apprentissage : expositive, interrogative et active :

- La méthode expositive est rendue plus attractive par la projection de support privilégiant l'infographie.
- La méthode interrogative est utilisée à chaque fois que des liens entre les chapitres doivent être faits pour un réveil pédagogique. Elle a pour objectif de donner du sens.
- La méthode active, la plus usitée dans cette formation, permet la participation des stagiaires en individuel, en grand groupe ou sous forme d'atelier.

PROGRAMME

Connaître la définition des différents projets, tels qu'ils découlent du cadre réglementaire

- Le projet personnalisé dans le cadre juridique.

Identifier les différents acteurs et connaître leurs rôle et place

- Identifier la personne accueillie et ses proches pour anticiper leur inclusion,
- Comprendre le rôle de la personne de confiance,
- Identifier les partenaires externes comme par exemple les bénévoles,
- Impliquer les professionnels externes intervenant dans le parcours d'accompagnement,
- Engager tous les professionnels de la structure dans la co-élaboration, la mise en œuvre et la co-évaluation du projet personnalisé,
- Connaître le rôle du référent,
- Examiner les missions du coordonnateur des projets personnalisés

S'approprier les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

- Etudier les recommandations applicables à la population accueillie,
- Comprendre leur intérêt et comment les utiliser,
- Diffuser la connaissance sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Adopter une démarche réflexive sur le fonctionnement institutionnel et ses pratiques professionnelles

- Etat des lieux sur élaboration des projets personnalisés dans la structure

Faciliter la participation des personnes accueillies à la construction du projet les concernant en développant l'écoute et la communication

- Implication des personnes accueillies dans les différentes étapes de construction du projet personnalisé,
- Décider et formaliser le projet personnalisé,
- Communiquer aux parties prenantes.

Elaborer un plan d'action en équipe pour construire, mettre en place, assurer le suivi et l'évaluation du projet individuel de la personne accueillie

- Elaborer et suivre la mise en œuvre du plan d'action.
- Analyse des outils mis en place pour coconstruire ou des projets personnalisés
- Co-évaluer le projet personnalisé : qui, quand, quoi, comment
- Etablir des indicateurs de suivi et tableaux de bord